

[ACCUEIL \(HTTP://WWW.LESECHOS.FR\)](http://www.lesechos.fr)

[BUSINESS \(/\)](#)

[ENTREPRENEURS \(/ENTREPRENEURS/INDEX.PHP\)](#)

[STARTUP \(/ENTREPRENEURS/STARTUP/INDEX.PHP\)](#)

LE LAB/IDÉES

# L'archéologie sous-marine au service de l'économie de la mer

STANISLAS DU GUERNY | Le 08/05 à 12:00



On estime entre 20.000 à 30.000 le nombre des biens culturels maritimes qui sont encore à découvrir au large des côtes françaises. - Boris HORVAT/AFP

**Les chasseurs d'épaves ne sont plus seulement des passionnés des vestiges marins du passé. Grâce aux nouvelles technologies, ils accompagnent notamment les projets de l'éolien offshore tout en protégeant le patrimoine sous-marin.**

Place à l'archéologie sous-marine préventive. Le fond des mers regorge d'épaves, d'objets, de munitions, canons et autres vestiges du passé récent et ancien. Mais à côté des passionnés chasseurs d'épaves qui tentent de découvrir un trésor, commence à se développer une filière structurée, formée d'entreprises aux nombreux moyens technologiques. **Elles interviennent en amont de l'exploitation des fonds marins**, pour les implantations des futures éoliennes offshore ou pour l'installation des câbles de liaisons télécoms notamment.

L'entreprise brestoise **Mappem Géophysics** utilise par exemple l'électromagnétisme afin de détecter des métaux (plomb, or...), des objets en aluminium, mais aussi des mines de la Seconde Guerre mondiale. « *Nous sommes intervenus sur les projets éoliens offshore situés au large de Saint-Nazaire et de Fécamp* », indique **Jean-François d'Eu**, le dirigeant de Mappem Géophysics, société née de l'université de Bretagne (<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/aides-reseaux/lancer-sa-start-up-en-bretagne-quel-incubateur-choisir-209760.php>) Occidentale, à Brest.

**Lire aussi** : Patricia Ricard, la sirène de l'écologie (<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/toujours-plus-haut/role-modeles/0603889692910-patricia-ricard-la-sirene-de-l-ecologie-340080.php>)

A **Marseille** (<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/aides-reseaux/0602025871251-marseille-aix-les-incubateurs-accelerateurs-et-pepinieres-d-entreprises-332529.php>), la **Scop** (<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/financer-sa-creation/0604072524942-creer-ou-reprendre-en-cooperative-les-multiples-sources-de-financement-340442.php>).

**Ipsos Facto** réalise près de la moitié de ses activités dans l'archéologie sous-marine préventive, et travaille à partir de préconisations lancées par le Département des recherches archéologiques, subaquatiques et sous-marines (Drassm) du ministère de la **Culture** (<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/communaute/0301679428436-culture-numerique-et-medias-15-incubateurs-et-accelerateurs-pour-se-lancer-325017.php>) et de l'Institut national de recherche archéologique préventive (Inrap).

## Un modèle français

**Ipsos Facto effectue des fouilles en plongées et utilise la photogrammétrie pour des relevés précis d'épaves.** « *On peut aussi remodeliser des carènes* », poursuit son dirigeant **Mourad El Amouri**, également spécialisé dans l'étude des fonds marins pour la pose de câbles de liaisons télécoms. C'est dans ce cadre que la société a récemment effectué des fouilles au large de Marseille. En avance par rapport aux autres pays, **la France exporte son modèle.** « *Nous sommes consultés par l'Algérie, la Tunisie ou l'Arabie saoudite mais aussi la Chine* », précise Michel L'Hour, le directeur du Drassm, considéré par beaucoup comme le « pape » de l'archéologie du fond des mers.

## Six mille découvertes

La France a été l'un des premiers 50 pays à signer en 2001 la convention de l'Unesco concernant la protection du patrimoine sous-marin. Elle stipule que **la commercialisation des objets découverts est totalement interdite**, ce patrimoine devant rester la propriété de l'Etat.

**Lire aussi** : Arkéotéka veut scruter les sous-sols avec ses drones (<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/idees-de-business/0602086439657-arkeoteka-veut-scruter-les-sous-sols-avec-ses-drones-332645.php>)

**Le Drassm estime entre 20.000 et 30.000 le nombre des biens culturels maritimes encore à découvrir** au large des côtes. Depuis une cinquantaine d'années, 6.000 ont été relevées. Un travail de titan reste à faire. D'où la mise à l'eau dans quelques jours du tout nouveau bateau « **Alfred Merlin** (<https://www.lesechos.fr/pme-regions/provence-alpes-cote-dazur/archeologie-alfred-merlin-le-nouveau-navire-high-tech-francais-1311707>) », qui permettra aux équipes de Michel L'Hour d'accélérer leurs recherches.

## Valorisation

Les régions commencent à prendre conscience de la valeur de ce patrimoine enfoui sous l'eau. Le Conseil régional de Bretagne publie régulièrement des **appels à projets** (<https://business.lesechos.fr/entrepreneurs/aides-reseaux/start-up-entrepreneurs-concours-appels-a-projets-et-a-candidatures-211148.php>) en vue de valoriser les vestiges auprès du grand public. C'est le cas du musée sous-marin de Lorient qui déploie le projet Nipasm, afin de créer une exposition

numérique de 60 épaves de la Première Guerre mondiale. Il est accompagné par la région dans le financement d'un outil téléguidé de type ROV - remotely operated vehicle - afin de réaliser des images en ultra-haute définition (UHD) des épaves qui reposent sur le plateau continental sud-breton.

Deux cents musées en France, petits et grands, abritent des vestiges sous-marins. Le musée d'histoire de Marseille ou celui d'Arles sont parmi les plus importants, mais les professionnels misent désormais sur l'aboutissement du projet de musée maritime à Saint-Malo. Il devrait devenir « *le grand musée maritime de l'Ouest européen* », s'enthousiasme Michel L'Hour. Un appel d'offres a été publié pour la réalisation de cet ensemble, dont la conception a été confiée à l'architecte japonais Kengo Kuma. Montant de l'investissement : 25 millions d'euros. Les travaux devraient démarrer cet été.

### **Solidarité avec les entrepreneurs**

Dans cette période difficile, les entrepreneurs et dirigeants de TPE-PME ont plus que jamais besoin d'être accompagnés. Le site Les Echos Entrepreneurs apporte sa contribution en proposant informations et témoignages gratuitement pour les prochaines semaines. Pour rester informés de l'actualité entrepreneurs et startups, pensez à vous abonner à notre [newsletter](https://www.lesechos.fr/newsletters/entrepreneurs-5c7840919f5ea25fc5642cd3) quotidienne (<https://www.lesechos.fr/newsletters/entrepreneurs-5c7840919f5ea25fc5642cd3>) et/ou à la [newsletter](https://www.lesechos.fr/newsletters/entrepreneurs-adieu-la-crise-5ff4646b797c56675f00f773) hebdomadaire Adieu la crise ! (<https://www.lesechos.fr/newsletters/entrepreneurs-adieu-la-crise-5ff4646b797c56675f00f773>).

([javascript:void\(0\)](https://www.lesechos.fr/newsletters/entrepreneurs-5c7840919f5ea25fc5642cd3));